

LA PROFESSION DU CHIFFRE FACE A LA CRISE - BILAN DES INITIATIVES INTERNATIONALES ET NATIONALES

Le dossier dresse le bilan des premières actions prises face à la crise financière. Sans prétendre à l'exhaustivité, il passe successivement en revue les initiatives prises au niveau des principaux organismes internationaux, puis par les instituts professionnels de plusieurs pays.

N° 17 – Janvier 2009

BILAN DES INITIATIVES PRISES AU NIVEAU INTERNATIONAL

IFAC

La plupart des organismes comptables et des instances de régulation ont élaboré des recommandations, articles et dispositifs sur les questions liées à la crise financière mondiale. L'IFAC a décidé de consacrer une page de son site pour récapituler l'ensemble des programmes, articles, discours sur le sujet, afin d'offrir une vue complète des recherches et réflexions entreprises globalement pour que chacun puisse en tirer le meilleur parti.

Pour toute information complémentaire :
www.ifac.org/financial-crisis

IFAC – Communiqué de presse

IASB

L'IASB a publié un communiqué de presse détaillant des mesures qu'il a récemment prises afin de traiter les problèmes issus de la crise financière internationale, pour donner suite aux recommandations exprimées par le G20 au mois de novembre 2008.

Ces actions concernent :

- l'amélioration de la comptabilisation des éléments hors bilan : l'IASB a publié le 18 décembre 2008 des propositions destinées à renforcer et améliorer les obligations d'identification des entités contrôlées par une société ;
- l'introduction de nouvelles obligation en matière de dépréciation : l'IASB et le FASB sont en train de mettre au point des changements pour les règles relatives à la présentation des dépréciations de valeurs ;
- l'accélération des efforts pour traiter des questions de dépréciation au niveau mondial ;
- l'homogénéisation des pratiques de comptabilisation de certains placements liés au crédit ;
- l'évaluation distincte des produits financiers dérivés en cas de reclassement des actifs financiers.

IASB - Communiqué de presse – 19 décembre 2008

Mise en place d'un groupe consultatif sur la crise financière

L'IASB et le FASB ont annoncé la composition du Groupe consultatif sur la crise financière (FCAG), récemment mis en place afin d'examiner les problèmes d'informations financières soulevés par la crise financière. Les deux présidents de ce groupe sont Harvey Goldschmid, ancien commissaire de la SEC et Hans Hoogervorst, président de l'autorité des marchés financiers néerlandaise. La France y est représentée par l'ancien président de l'AMF, Michel Prada.

IASB – Communiqué de presse - 30 décembre 2008

Première réunion du groupe consultatif sur la crise financière

La première réunion du Financial Crisis Advisory Group (FCAG) devait avoir lieu à Londres le 20 janvier 2009. Le FCAG, qui réunit des chefs de file du monde des affaires et du secteur public ayant l'expérience des marchés financiers internationaux, émettra des recommandations qui seront soumises à l'appréciation de l'IASB et du FASB. La réunion du 20 janvier est publique et fera l'objet d'une diffusion en webcast sur le site de l'IASB.

IASB – Communiqué de presse - 9 janvier 2009

Tables rondes avec le FASB

La troisième et dernière table ronde organisée à l'initiative conjointe de l'IASB et du FASB s'est déroulée à Tokyo le 3 décembre 2008 à Tokyo. A cette occasion, les 2 normalisateurs ont une nouvelle fois recueilli les points de vue des participants sur les mesures à prendre face à la crise financière.

FASB – Communiqué de presse – 16 décembre 2008

FEE

Lors de son assemblée générale annuelle 2008, la FEE a fait connaître son intention d'apporter une contribution active au débat sur la crise financière internationale. Dans cette perspective, elle a publié 3 prises de position sur la crise financière :

- la première (Reflecting on the Crisis) propose une ample perspective sur la crise en rappelant le contexte et en présentant des éléments analytiques de compréhension ;
- la deuxième (Matters of Specific Relevance for Statutory Auditors during the Financial Crisis) examine plus spécifiquement les questions pertinentes pour les contrôleurs légaux, notamment les attentes particulières et responsabilités leur incombant en contexte de crise ;
- la troisième (Call for Action for European SMEs) est un appel à mettre en œuvre des initiatives susceptibles d'atténuer les conséquences de la crise pour les PME.

FEE – Communiqué de presse – 18 décembre 2008

ICGN - International Corporate Governance Network - Publication d'une prise de position sur la crise

L'ICGN a mis en consultation le 10 novembre dernier un document intitulé « The Global Financial Crisis ». Il souhaite recueillir des commentaires sur ses propositions en amont de la réunion du Sommet du G 20 prévue à Londres en avril 2009. Ces commentaires, qui devront être adressés jusqu'au 12 février 2009, permettront de documenter la position d'ICGN sur la crise et d'identifier les priorités de réformes à mettre en œuvre, notamment en matière de droits et responsabilités des actionnaires.

Le texte mis en consultation présente quelques réflexions sur le rôle que peut et doit jouer le gouvernement d'entreprise pour reconstituer la confiance. Partant de la prémisse que la crise est un problème collectif aux causes nombreuses et variées, il s'adresse à l'ensemble des parties concernées, notamment les établissements financiers et leurs conseils, les régulateurs et les décideurs et naturellement les actionnaires eux-mêmes.

La crise financière a mis en lumière un certain nombre de problèmes concernant au premier chef les actionnaires, et dont l'ICGN compte s'emparer, et notamment les actions suivantes :

- Le renforcement des droits des actionnaires : les actionnaires ne peuvent pas jouer un rôle utile si leurs droits sont limités. L'ICGN juge crucial qu'ils aient le droit de nommer et de révoquer les membres du Conseil d'administration. Il insiste également pour qu'ils disposent d'un référentiel de communication qui leur donne l'aptitude d'exercer leurs droits de façon informée. Il ne faut pas que l'intervention de l'Etat sape les droits fondamentaux des actionnaires et les structures basiques du gouvernement d'entreprise, notamment l'obligation d'avoir des administrateurs complètement indépendants.
- Le renforcement des conseils d'administration : il faut que les conseils aient la capacité de superviser de

manière adéquate des opérations complexes et de gérer efficacement les risques.

- Le fonctionnement de marchés justes et transparents : l'ICGN considère notamment que les ventes à découvert sont un instrument de placement légitime qui ne doit pas être limité artificiellement.
- Les normes comptables : la juste valeur a été accusée de beaucoup de maux, notamment d'encourager la procyclicité. Or, les investisseurs sont favorables à cette valorisation : limiter son utilisation porterait atteinte à la confiance

ICGN – Prise de position – 10 novembre 2008

Comité technique de l'OICV

Selon le comité technique de l'OICV, face à la crise financière grandissante, il est impératif d'éliminer rapidement les lacunes réglementaires observées dans le traitement de certains produits financiers non réglementés ou insuffisamment réglementés. Dans ce contexte, il a rappelé qu'en égard aux compétences qu'il a accumulées, il est apte à étudier, voire proposer des principes réglementaires communs pour la supervision des marchés de valeurs et des intermédiaires du marché. Capitalisant sur les principes de réglementation des valeurs mobilières qu'il a mis en place, il examine d'ores et déjà la façon de combler ces lacunes réglementaires mises en évidence par la crise financière et d'alimenter la reprise des marchés. Il a notamment focalisé ses efforts sur les normes de comptabilité financière, sur le renforcement de la confiance des investisseurs et la mise en place de normes mondiales à l'usage des régulateurs des agences de notation, via le Code de conduite.

OICV – Communiqué de presse – Janvier 2009

Pour informations : Committee Launches Crisis Task Forces – Novembre 2009

Source : <http://www.iosco.org/> and <http://www.sec.gov/>

BILAN DES INITIATIVES PRISES AU NIVEAU NATIONAL

Australie - Mise en place d'une page Internet

L'Institute of Chartered Accountants in Australia (ICAA) a mis en place une page Internet consacrée à la crise financière qui propose des guides pratiques, des agendas d'événements sur le sujet et réunit différents articles sur le sujet. Parmi les ressources proposées figurent des recommandations à l'usage des PME leur offrant des conseils pour gérer les incertitudes économiques. Ces recommandations portent notamment sur le cash flow, les relations avec les banques et la gestion des stocks.

<http://www.charteredaccountants.com.au/A122163904>

IFAC Global Digest – Décembre 2008

Canada

Publication d'un numéro d'alerte au risque

Ce numéro vise à attirer l'attention des auditeurs sur certaines questions à prendre en compte dans le contexte de la crise économique actuelle. Ces questions vont de décisions générales concernant la reconduction de la relation client, la dotation en personnel et l'étendue de la supervision, à des décisions particulières sur la nature, le calendrier d'application et l'étendue de certaines procédures de contrôle qu'il convient de mettre en œuvre dans les circonstances.

ICCA – Communiqué de presse - Janvier 2009

Publication d'un guide sur la crise financière

L'ICCA est l'auteur d'une nouvelle publication destinée à aider les directeurs financiers de sociétés à comprendre les implications de la crise financière. Les entreprises

canadiennes ne sont pas à l'abri de la crise financière qui a frappé les marchés internationaux ces derniers mois. Quoi de mieux pour amorcer cette nouvelle année que de suggérer des façons de surmonter les problèmes engendrés par cette crise, tout en saisissant les occasions d'affaires qui peuvent en découler ?

Etats-Unis

L'AICPA lance une série d'initiatives sur le thème de la crise financière.

Parmi les projets initiés par l'AICPA figurent une page Internet entièrement dédiée à ce sujet qui récapitule l'ensemble des documents, informations et pratiques à privilégier afin d'aider les professionnels comptables et les autres à aborder les problèmes qui se posent à eux dans ce contexte.

<http://www.aicpa.org>.

Lors de son dernier bureau des 4 et 5 décembre 2008, l'AICPA a décrit la façon dont l'Institut s'efforçait de réagir à la récession économique. Il a notamment annoncé une revue de son plan stratégique afin de l'adapter aux développements récessionnistes, la création de différents centres de ressources afin d'aider ses membres à affronter la crise financière telle qu'ils la rencontrent chez leurs employeurs, dans leur cabinet et chez leurs clients.

The CPA Letter – Janvier 2009

Lancement d'un site spécialisé : Economic Crisis Resource Center

En ces temps de tourmente économique mondiale, les professionnels comptables sont de plus en plus sollicités par les employeurs, les clients, mais également leur entourage pour apporter des solutions à cette crise. L'AICPA a souhaité mettre en place un centre de ressources pour la crise. Ce site a été élaboré en partenariat avec CPA2Biz, sa filiale pour les questions de marketing et de technologie. Avec plus de 200 points d'information, le site espère répondre à toutes les attentes et compte notamment les éléments suivants :

- des outils permettant de minimiser les effets d'une récession,
- des sessions en podcast sur l'impact financier et sur le crédit,
- des articles sur la planification stratégique, l'établissement du budget et les prévisions ; des formations continues consacrées à la détection de la fraude et au maintien de la confiance du public,
- des centres de ressources pour la formation professionnelles continue, notamment des annonces de postes.

Economic Crisis Resource Center : www.aicpa.org/economy

SEC

La Securities and exchange Commission a remis au Congrès américain les résultats d'une étude, commissionnée dans le cadre du plan de sauvetage (Emergency Economic Stabilization Act of 2008), sur la pratique de la comptabilité à la juste valeur. Le rapport se prononce contre la suspension de la méthode de comptabilisation à la valeur du marché. Il recommande uniquement des améliorations à la pratique existante, notamment la réforme de la comptabilisation des dépréciations et l'élaboration de recommandations complémentaires permettant déterminer la juste valeur des

placements en cas de marchés inactifs, notamment dans le cas où les prix du marché ne sont pas aisément disponibles.

SEC – Communiqué de presse – Novembre 2009

Le PCAOB publie un Audit Practice Alert sur l'audit dans l'environnement économique actuel

Le PCAOB publie un avis technique destiné à aider les auditeurs à identifier les points liés au climat économique actuel qui sont susceptibles d'affecter le risque d'audit et d'exiger davantage d'attention pour les audits d'états financiers et les audits du contrôle interne. Six points sont identifiés :

- considérations générales d'audit,
- audit des évaluations à la juste valeur,
- audit des estimations comptables,
- audit du caractère approprié des informations fournies,
- appréciation de la continuité de l'exploitation,
- considérations d'audit propres à certains secteurs spécifiques.

PCAOB – Communiqué de presse - 5 décembre 2008

Le FASB propose de modifier la comptabilisation des instruments financiers dans le contexte de la crise

Le FASB a mis en consultation 2 prises de position sur la comptabilisation des instruments financiers dans le contexte de la crise financière.

- Le premier texte (Proposed FSP EITF 99-20-a - Amendments to the Impairment and Interest Income Measurement Guidance of EITF Issue No. 99-2), est destiné à modifier les recommandations existantes en matière de dépréciation.
- Le deuxième texte (Proposed FSP FAS 107-a - Disclosures about Certain Financial Instruments : An Amendment of FASB Statement No. 107) propose d'amender les prises de position existantes sur les informations à la juste valeur. Il s'agit des premiers textes d'une série destinée à améliorer et simplifier les pratiques de comptabilisation des instruments financiers sur fond de crise financière

Italie

L'Institut italien Consiglio Nazionale dei Dottori Commercialisti e Degli Esperti Contabili a consacré l'essentiel du numéro de novembre 2008 de sa revue Professione Economica e Sistema Sociale (PRESS) à la crise financière.

Pour toute information complémentaire : www.cndcec.it

Malte

L'Institut de Malte (MIA) a présenté une analyse exhaustive de la crise financière et de ses retentissements dans son numéro d'Automne 2008. Il se livre notamment à une étude détaillée des questions comptables essentielles pour comprendre la crise financière de ces derniers mois.

Pour toute information complémentaire : www.miamalta.org/

Pays-Bas

Le Koninklijk Nederlands Instituut van Registeraccountants (Royal NIVRA) a constitué une base de données en ligne, intitulée « Dossier Kredietaristis », qui

réunit des publications techniques internationales sur la crise financière émanant des organismes professionnels ainsi que des régulateurs. Il héberge également sur son site une page d'information consacrée à ce thème.

Pour plus d'informations :
www.nivra.nl/NivraSite/Thema%27s/Assurance/Dossier_Kre_dietcrisis

IFAC Global Digest – Décembre 2008

Royaume-Uni

Publication de l'Auditing Practices Board sur la continuité de l'exploitation en période de crise

L'Auditing Practices Board (APB) a publié fin décembre 2008 un bulletin traitant des questions de continuité de l'exploitation en période de crise. Il rappelle que les conditions économiques actuelles ne conduisent pas nécessairement à remettre en cause l'hypothèse de continuité d'exploitation d'une entreprise et ne justifient pas automatiquement qu'un auditeur doive attirer l'attention sur ces questions dans son rapport. Le bulletin de l'APB présente la bonne méthodologie à appliquer par les auditeurs pour donner l'information qui convient.

APB – Communiqué de presse – 15 décembre 2008

Publications du Financial Reporting Council

Le FRC a publié deux documents destinés à aider les administrateurs de sociétés à faire face aux défis posés par la crise financière.

- Le premier est un document analytique, intitulé « Challenges for Audit Committees Arising from Current Economic Conditions » qui suggère les questions que les administrateurs doivent se poser concernant les comités d'audit en contexte de crise.

- Le deuxième document, intitulé « An Update for Directors of Listed Companies; Going Concern and Liquidity Risk », inventorie les obligations comptables essentielles en matière de continuité de l'exploitation et de risque de liquidité. Il met en évidence les défis posés spécifiquement aux dirigeants sociaux et aux auditeurs

Pour toute information complémentaire :
www.frc.org.uk/index.cfm

Financial Reporting Council (FRC) – Publications – Novembre 2008

Association of Chartered Certified Accountants - Publication d'une prise de position incriminant la gouvernance des banques.

Afin de parer à des défaillances futures, le document de l'ACCA intitulé « Climbing out of the Credit Crunch » recommande des modifications dans les pratiques en cours dans 5 domaines clés : le gouvernement d'entreprise, la rémunération et les incitations, l'identification et la gestion des risques, la comptabilité et la communication de l'information financière et la réglementation.

Pour consulter ce document :
http://www.accaglobal.com/pdfs/credit_crunch.pdf

L'ACCA organise par ailleurs un débat en ligne sur l'impact potentiel que la crise est susceptible d'exercer sur l'appréciation de l'utilité de la notion de continuité de l'exploitation.

CIMA

Outre la page Internet entièrement dédiée à la crise financière, le Chartered Institute of Management Accountants (CIMA) a élaboré un guide intitulé « Surviving an Economic Downturn » destiné à aider les professionnels comptables à gérer les problèmes croissants d'accès aux liquidités, liés à la crise. Le guide débat notamment des méthodes de gestion de la trésorerie et de communication financière qui peuvent servir dans le contexte de conditions de marché volatiles.

Pour toute information complémentaire :
www.cimaglobal.com/

ICAI - Les professionnels irlandais sondés sur la crise financière

La section Ulster de l'Institute of Chartered Accountants in Ireland (ICAI) a diffusé les résultats d'une enquête qu'elle a effectuée parmi 433 professionnels comptables d'Irlande du Nord, destinée recueillir leurs points de vue sur la crise financière. Une bonne part d'entre eux n'escompte aucune reprise de l'activité avant mi-2010, voire fin 2010.

Pour des résultats détaillés : <http://www.icai.ie/>

ICAS

L'ICAS insiste sur le rôle de chefs de file que les professionnels comptables peuvent jouer face à la crise financière. Le président de l'ICAS, Anton Colella, a adressé une lettre à l'ensemble des membres de l'institut les exhortant à largement intervenir auprès du monde des affaires afin de reconstruire la confiance

Ce courrier, ainsi que les autres initiatives engagées par l'ICAS peuvent être consultées à la rubrique spéciale consacrée à la crise financière sur le site :
www.icas.org.uk/site/cms/contentChapterView.asp

ICAS – Communiqué de presse – Décembre 2008

La Russie veut un nouveau superviseur financier international

La Russie cherche à renforcer son rôle au sein du monde de la finance internationale, dont elle se sent exclue par rapport aux Etats du G 7. Jusqu'à présent, les pays industrialisés se trouvent réunis au sein du Financial Stability Forum, dont sont exclus lesdits pays BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine). Dans un article accordé à la revue économique Voprosy Ekonomiki, le ministre russe des Finances Alexei Kudrin appelle à la mise en place d'une instance de supervision internationale, dont les prises de position seraient d'application obligatoire. Ce souhait s'inscrit postérieurement à la réunion du G 20 à Washington en novembre 2008, au cours de laquelle les participants avaient accepté l'idée d'induire les économies de marché émergentes dans le Financial Stability Forum. Ils avaient également entériné l'idée de leur accorder davantage de sièges au FMI et à la Banque mondiale. Actuellement la Russie possède un siège au G 8 mais ne prend pas part à la prise de décision financière. Quatre groupes de travail devraient présenter des rapports provisoires début février sur la réforme du FMI et de la Banque mondiale et sur la régulation économique.

Forbes Magazine - 25 janvier 2009

EN GUISE DE CONCLUSION....

On citera à titre de conclusion l'article publié dans La Tribune du 3 février 2009, par Nicolas Véron, économiste au centre de réflexion européen Bruegel. Dans cet article, l'auteur explique que face à la crise désormais mondiale, de nouvelles institutions internationales sont nécessaires et les acquis doivent être reconsidérés.

Ainsi, les normes prudentielles mises en place par l'accord de Bâle II ont mal passé le « test » de la crise : en réponse, le comité de Bâle sur la supervision bancaire a engagé leur réexamen.

L'IASB a déçu par sa faible réactivité et sa faible résistance aux pressions politiques. Il faut désormais attendre le fruit de la réforme de ses statuts mais pour Nicolas Véron, beaucoup reste à faire pour pérenniser son modèle original de gouvernance privée.

Il considère également que pour restaurer la confiance, il est nécessaire de crédibiliser la supervision des certains intermédiaires privés mondiaux dont le rôle est vital pour tout le système : il vise notamment les quatre grands réseaux d'audit, les trois grandes agences de notation et les grandes infrastructures de compensation et de règlement.